



LES CONTRE-INDICATIONS

Guide des dons



**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**





DEVENEZ INCOLLABLE SUR LES CONTRE-INDICATIONS

Dans votre vie de donneur, il peut vous arriver de ne pas pouvoir donner votre sang, on appelle cela une contre-indication au don. Ce n'est jamais agréable, mais sachez que cette mesure contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des patients en veillant à la qualité des produits sanguins délivrés.

BETTY

DONNEUSE



« Je me suis longtemps demandé pourquoi on me posait des questions aussi pointues. Après en avoir discuté avec un médecin de l'EFS, je me suis rendue compte qu'elles avaient toutes leur importance. »

Qu'est-ce qu'une contre-indication ?

Une contre-indication est une mesure définie sur la base de critères médicaux et/ou épidémiologiques. Dans plus de 80 % des cas, elle est « temporaire » et de courte durée. Dans ce cas, après avoir respecté le délai précisé par la personne en charge de l'entretien préalable au don, le candidat peut donc se présenter à nouveau pour donner son sang.

Qui définit ces contre-indications ?

Une directive européenne définit les critères de sélection des donneurs de sang, communs à tous les États membres de l'Union. En France, cette directive a été transposée sous la forme d'un arrêté ministériel révisé en 2020. Ce texte définit l'ensemble des contre-indications applicables au don de sang.

+80%

des ajournements sont temporaires

ENTRE 8 ET 10%

des donneurs de sang sont ajournés chaque année

L'EFS, GARANT DE LA SÉCURITÉ DES DONNEURS ET DES PATIENTS

L'Établissement français du sang (EFS) a pour mission de collecter le sang, puis de tester, de préparer et de distribuer les produits sanguins destinés aux patients, dans des conditions optimales de sécurité.

L'entretien préalable au don

Celui-ci est réalisé par un médecin ou un(e) infirmier(e), ayant reçu une formation spécifique lui permettant d'identifier les contre-indications au don de sang.

Cet entretien est confidentiel et couvert par le secret médical.

L'objectif est de reconnaître les situations présentant un risque de mauvaise tolérance du prélèvement pour le donneur, ou un risque de contamination par transfusion pour le patient. La sincérité du donneur est très importante pour sa propre sécurité et celle du patient.

Protéger les patients...

Les patients dont l'état de santé nécessite une transfusion sont particulièrement vulnérables. Garantir l'innocuité des produits sanguins dont il ont besoin est donc primordial. C'est pour cette raison que les situations d'exposition du donneur à un risque infectieux sont recherchées lors de l'entretien préalable au don. Lorsqu'une exposition est avérée ou même suspectée, le candidat est écarté.

... et les donneurs

L'entretien préalable au don permet de s'assurer d'une bonne tolérance du candidat au volume de prélèvement. Certaines maladies, altération de l'état de santé, ou même une simple prédisposition à celles-ci, pourraient être aggravées par un prélèvement sanguin : un manque de fer, une anémie (manque d'hémoglobine), une anomalie de la coagulation sanguine, une maladie du cœur ou des vaisseaux sanguins, certaines maladies chroniques,...

VERONIQUE

RECEVEUSE



« Un jour j'ai été victime d'une forte hémorragie. Aux urgences, on a découvert que mon taux d'hémoglobine avait beaucoup chuté à cause du saignement. Comme je souffre d'une insuffisance cardiaque, ma survie était en jeu, et il a fallu me transfuser en urgence... Je ne remercierai jamais assez celles et ceux qui donnent leur sang, c'est grâce à eux que je suis encore en vie aujourd'hui. Merci et encore merci ! »

LES ÉTAPES CLÉS DE LA SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE

La sécurité transfusionnelle repose sur quatre étapes essentielles, qui se complètent et permettent de garantir un niveau maximal de sécurité pour les patients: la sélection des candidats au don, les tests biologiques sur les dons, la sécurisation des produits sanguins et l'information post don.

Identifier les situations à risque

Les informations recueillies auprès des donneurs lors de l'entretien préalable au don – sur leur mode de vie, état de santé et antécédents médico-chirurgicaux – sont essentielles pour garantir la sécurité des patients. On peut avoir été en contact avec un agent infectieux à l'occasion d'un voyage, d'un acte médical, d'un tatouage ou piercing, d'une pratique sexuelle... Toutes ces situations sont explorées.

Dépister les infections

Tous les dons sont testés. Cependant, lorsqu'une personne est contaminée par un agent infectieux, il existe une période pendant laquelle celui-ci est déjà présent dans l'organisme mais n'est pas encore détectable par un test biologique, malgré la très haute performance des

tests utilisés par l'EFS. On appelle cette période la «fenêtre silencieuse» car les tests sont négatifs, alors que le sang est contaminant. Aucun don ne doit donc être réalisé pendant cette période, c'est pour cela que l'entretien préalable au don est très important et qu'il existe des durées d'ajournement qui varient en fonction des différents risques infectieux.

Sécurisation des produits sanguins

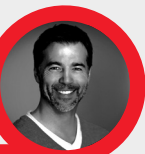
Les poches de plaquettes et certaines de plasma bénéficient d'une sécurisation par inactivation des pathogènes. Certaines poches de plasma sont sécurisées par quarantaine. Ce sont les examens du don suivant (s'il est réalisé entre 2 et 4 mois) qui, s'ils sont négatifs, garantiront l'absence de certains agents infectieux dans la poche destinée au patient.

L'information post-don

À l'issue de chaque don, un document «Information post-don» est remis au donneur. Il contient les coordonnées du service à contacter pour signaler certains événements survenant après le don (fièvre >38°, signes d'infection qui se déclare dans les 15 jours suivant le don) ou une information qu'ils ont omis de transmettre lors de l'entretien. Cela permet d'isoler les dons qui pourraient représenter un risque pour le patient.

QUENTIN

DONNEUR



« Cela doit être difficile de se faire refuser. Je le vivrais comme une frustration. C'est là que le rôle du médecin ou de l'infirmière est important. »

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONTRE-INDICATIONS ?

Un certain nombre de situations peuvent entraîner une contre-indication au don :

Liées à des actes de soins, un état de santé ou des antécédents médicaux

- Une infection ou une fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines;
- Un antécédent de paludisme (3 ans après la dernière crise);
- Certains vaccins datant de moins de 4 semaines (BCG, fièvre jaune, rougeole, rubéole, oreillons, hépatite B);
- Certaines interventions chirurgicales ou un examen endoscopique datant de moins de 4 derniers mois;
- Un soin dentaire (avec un délai variant de 24 heures après le simple traitement d'une carie ou un détartrage, à 7 jours après une extraction dentaire ou un traitement de racine), en raison d'un risque de passage transitoire de bactéries dans le sang;
- Des infections actives transmissibles par le sang: hépatites virales, syphilis, infection par le VIH, maladie de Chagas;
- Un traitement par hormones de croissance avant 1989, un antécédent familial de maladie à prions (maladie de Creutzfeldt Jacob, par exemple), de greffe de cornée ou de dure-mère, de chirurgie du cerveau ou de l'œil avant avril 2001, de transfusion ou de greffe d'organe.
- Un accident d'exposition au sang, incluant les accidents professionnels, dans les 4 derniers mois;

Retrouvez les contre-indications par pays sur dondesang.efs.sante.fr, rubrique «Voyages: les contre-indications» ou sur l'appli Don de sang.

Les contre-indications - 5

CYRIL

RECEVEUR



« J'ai été victime d'un accident de la route. Mon aorte a été touchée, j'ai donc eu besoin d'une transfusion de sang pendant l'intervention chirurgicale qui a duré 7 heures. Cela m'a sauvé la vie! Pour témoigner de ma gratitude, j'ai fait revivre, entouré d'une équipe, l'activité de l'association Don du sang Lisieux. »

- L'acupuncture ou la mésothérapie lorsqu'elles ne sont pas réalisées avec des aiguilles à usage unique dans les 4 derniers mois;

Liées à des voyages

- Un séjour, dans les 4 derniers mois, dans une zone où sévissent le paludisme et/ou la maladie de Chagas, n'autorise que le don de plasma;
- Un séjour, dans les 4 dernières semaines, dans une zone où sévit le West Nile virus, la dengue, le chikungunya ou le Zika n'autorise que le don de plasma;
- Les séjours de plus d'une année cumulée au Royaume-Uni entre 1980 et 1996, en raison d'un risque majoré d'exposition à l'agent de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Liées à des pratiques personnelles

- Les tatouages ou piercings (oreilles comprises) dans les 4 derniers mois;
- Un antécédent, même ancien, d'usage de drogues par voie intraveineuse, incluant des substances dopantes hors prescription médicale.

Liées à des pratiques sexuelles

Les pratiques sexuelles peuvent présenter un risque de transmission d'infection sexuellement transmissible. Certaines pratiques deviennent alors des contre-indications, dont la durée est de 4 mois. La contre-indication s'applique à partir du rapport sexuel le plus récent, qu'il soit protégé ou non.

Plusieurs situations sont donc évoquées par la personne en charge de l'entretien préalable au don, notamment:

- Si vous êtes un homme ou une femme et que vous avez eu des relations sexuelles avec plusieurs partenaires dans les 4 derniers mois;
- Si vous êtes un homme et que vous avez eu des relations sexuelles avec un partenaire masculin dans les 4 derniers mois (sauf pour le don de plasma, voir encadré ci-dessous et sous réserve de la publication d'un nouvel arrêté);
- Si vous êtes un homme ou une femme et que vous avez connaissance d'éventuelles pratiques à risque de votre partenaire sexuel.

Les critères d'éligibilité ont évolué. Désormais les hommes qui ont le même partenaire masculin depuis plus de 4 mois, ou qui n'ont pas eu de partenaire sur cette durée peuvent donner quel que soit le type de don. Pour les hommes qui ont eu un seul partenaire (nouveau) dans les 4 derniers mois, le don de plasma est possible.

FAITES LE TEST AVANT DE VOUS DÉPLACER!

Ce test permet de vous alerter sur les principaux critères qui empêchent généralement de donner son sang. Retrouvez le questionnaire complet sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli [Don de sang](#)! A noter que ce résultat est donné à titre indicatif, seul le médecin ou l'infirmier(e) habilité(e) détermine votre aptitude au don.



Pesez-vous moins de 50 kg ?



Avez-vous eu des soins dentaires depuis moins d'1 semaine ?



Êtes-vous enceinte ou avez-vous accouché depuis moins de 6 mois ?



Avez-vous eu plus d'un partenaire sexuel dans les 4 derniers mois ?



Avez-vous déjà pris des substances illicites par voie intraveineuse ?



Avez-vous déjà reçu une transfusion de sang (globules rouges, plaquettes ou plasma) ou une greffe d'organe ?



Êtes-vous suivie par votre médecin pour une anémie ou un manque de fer ?



Avez-vous voyagé dans un pays où sévit le paludisme dans les 4 derniers mois ?



Avez-vous eu récemment une douleur thoracique ou un essoufflement anormal après un effort ?

» Vous avez répondu « non » à toutes les questions :

D'après les informations indiquées, vous pouvez donner votre sang. Un membre de notre personnel habilité confirmera votre aptitude lors de l'entretien préalable au don.



Avez-vous eu de la fièvre ou une infection (toux, diarrhée, infection urinaire, plaie cutanée...) dans les 2 dernières semaines ?

» Vous avez répondu à au moins une question par « oui » :

Selon les informations communiquées, vous ne pouvez pas donner votre sang pour l'instant.



Avez-vous été opéré(e) ou subi une endoscopie (fibroscopie gastrique, coloscopie...) dans les 4 derniers mois ?



Avez-vous fait un tatouage ou un piercing (oreilles comprises) dans les 4 derniers mois ?



**PARTAGEZ VOTRE
POUVOIR PRÈS
DE CHEZ VOUS!**



Martinique



Guadeloupe



La Réunion

RDV SUR DONDESANG.EFS.SANTE.FR POUR:

- Faire le test* avant de vous déplacer
- Trouver votre lieu de don
- Prendre RDV en ligne
- Créer votre espace donneur...

** Attention, ce test ne remplace pas l'entretien préalable au don.*



RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr



LE TRI
+ FACILE

PROSPECTUS

